

Défense : lancement du plan « Ambition Armées-Jeunesse »



Citoyenneté, attractivité, justice sociale et égalité des chances constituent les objectifs du plan « Ambition Armées-Jeunesse », qui complète les « Journées défense et citoyenneté » (JDC) et accompagne la montée en puissance du Service national universel.

Annoncé le 25 mars 2021 à Paris, par Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, ce plan propose un parcours ciblé aux jeunes de 13 à 18 ans (*photo*).

Perspectives. Il s'agit d'abord de renforcer le rôle social des six lycées de la Défense de Brest, La Flèche, Saint-Cyr-L'École, Autun, Grenoble et Aix-en Provence, qui réservent 15 % des places aux boursiers et plus 10 % des places dans les classes préparatoires à l'enseignement supérieur. Les 370 « classes de défense et de sécurité globale » ont accueilli 9.250 élèves en 2020. Leur nombre

sera doublé pour les généraliser à tous les départements. Le dispositif « Cordées de la réussite » permet aux lycéens issus de milieux défavorisés, mais capables et méritants, de bénéficier du tutorat de 25 % des élèves de cinq établissements de l'enseignement supérieur de la défense, à savoir l'École polytechnique fondée en 1794, l'École spéciale militaire de Saint-Cyr (1802), l'École navale (1830), l'École de la gendarmerie nationale (1918) et l'École de l'Air (1933). Les « stages découverte » d'une semaine, obligatoires en classe de troisième, restent accessibles dans les armées. Les dispositifs particuliers « Tous en stage », « Stage armée de l'Air » et « Semaine stage défense » sont proposés aux élèves d'établissements situés en réseaux d'éducation prioritaire (REP) et en réseaux d'éducation prioritaire renforcés (REP+). La plateforme du ministère des Armées, intitulée « Votre première expérience au cœur de la défense », propose, jusqu'à 30 ans, des stages conventionnés, des contrats d'apprentissage et des contrats armées-jeunesse (10.000 en 2020). En outre, le ministère des Armées propose des engagements dans le cadre du service volontaire civique. La Direction du service national et de la jeunesse coordonne et anime ces actions.

Bilan 2020. Les JDC, obligatoires pour tous les jeunes avant leur 18ème anniversaire, en a rassemblé 614.694 en 2020, dont 213.685 en JDC classique, 235.586 en JDC adaptée et 165.123 en JDC en ligne. En outre, 14.498 JDC ont été organisées en « présentiel » en métropole et outre-mer sur 320 sites d'accueil (62 % militaires). A l'issue de la JDC, 89,5 % des jeunes estiment qu'elle leur a donné une meilleure image de la défense et 87,5 % se déclarent satisfaits de leur JDC. Six à douze mois après, cet indice se maintient à 72 %. Il s'en est suivi 199.953 demandes de contact, transmises aux services de recrutement des armées. Par ailleurs, 19,2 % des jeunes ont exprimé leur intérêt pour la défense, dont 23,4 % en JDC classique, 21,9 % en JDC adaptée et 10 % en JDC en ligne. Les JDC ont mobilisé 4.869 animateurs (24 % de réservistes), issus des armées, directions et services ainsi que de la Gendarmerie. Le Réseau territorial des réservistes locaux à la jeunesse et à la citoyenneté compte 167 bénévoles en 2020 et le Réseau jeunesse et citoyenneté 95 réservistes opérationnels. Dans le cadre du Service national universel, plus de 600 missions d'intérêt général ont été proposées par les armées, directions et services. En raison de la crise sanitaire, seulement 75 volontaires ont effectué leur stage de cohésion en Nouvelle-Calédonie. En 2021, 25.000 jeunes volontaires devraient pouvoir effectuer le leur en métropole et outre-mer.

Loïc Salmon

Défense : la jeunesse au cœur du lien Armées-Nation

SNU : succès du module « Défense et mémoire »

Armée de l'Air et Marine : une seconde chance pour les jeunes en difficultés scolaires